

INTRODUCTION

INTERPRÉTER LES *LETTRES PERSANES*¹

À partir de 1748, date de parution de *L'Esprit des lois*, peu de lectures échapperont à la tentation de confronter les *Lettres persanes* à ce qui est considéré comme la pièce maîtresse de la pensée de Montesquieu. « Germe » de l'œuvre majeure publiée vingt-sept ans plus tard, le roman de 1721 sera alors perçu comme une production de jeunesse, dont on souligne au XIX^e siècle le libertinage et la légèreté². Après la Révolution, ceux qui, comme Michelet, sont sensibles à la satire et à la portée politique de l'œuvre, la lisent comme point de départ d'un élan vers les transformations à venir³. Galop d'essai brillant et léger, cet écrit composite, mêlant réflexion politique, satire, esprit et imaginaire rococo, tirerait sa valeur de son caractère annonciateur : de l'œuvre à venir mais aussi d'un élan intellectuel en émergence au moment de la rédaction des *Lettres persanes*, qui prendrait son véritable essor avec le projet encyclopédique, au milieu du siècle. Les métaphores de l'« aube » ou de l'aurore des Lumières donnent à l'ouvrage son sens à partir de ce qui le suit.

Or Montesquieu appartient, au moment des *Lettres persanes*, à un mouvement intellectuel et culturel européen bien installé, dont les périodiques hollandais, l'Académie des sciences et celle des Inscriptions, les conférences scientifiques, le parti des Modernes, constituent des relais. L'enjeu de ce moment, comme le montrent en particulier Bayle et Fontenelle, est moins de revendiquer un nouveau magistère pour diffuser un ensemble d'énoncés partagés que de créer des conditions de perception et d'expression des

1. Cette présentation de la critique des *Lettres Persanes* ne prétend pas à l'exhaustivité ; elle tente d'esquisser les grandes lignes qui ont orienté les interprétations de l'ouvrage dans les dernières décennies.
2. VILLEMMAIN, *Cours de littérature française, Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*, t. I, Paris, Didier, 1841, p. 368 ; SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, Paris, Garnier Frères, 1853, t. VII, p. 39.
3. MICHELET, *Histoire de la France au XVIII^e siècle*, vol. 15, *La Régence*, Paris, Chamerot, 1863, p. 440-442.

erreurs, des artifices, des obstacles à la vérité. La fiction du regard étranger est l'un des moyens de voir le monde familier en imaginant les yeux d'un autre, dépourvu des filtres que constituent les habitudes, les préjugés, l'autorité de la Tradition. Il n'est pas anodin que Bayle, dans l'article « Japon » de son *Dictionnaire historique et critique*, ait imaginé cette inversion de perspective, celle d'un Oriental rendant compte de l'Occident ; il ne l'est pas non plus de préciser que cette hypothèse intervient à propos de la façon dont les voyageurs catholiques rendent compte des friponneries et des hypocrisies des bonzes, comparés aux moines qu'il serait intéressant de regarder du point de vue d'un Japonais⁴.

À la recherche de la « chaîne secrète »

Les premiers lecteurs avaient relevé, comme autant de qualités, la variété, l'esprit et la gaieté de l'ouvrage, sans rechercher une signification unifiante et c'est plutôt la hardiesse de certains propos qui suscitait la réserve⁵. Cette jouissance du dévoilement multiple, de la diversité des scènes et des voix, s'éprouve dans la période de succès du *Diable boîteux* de Lesage (1707) et d'essor d'un journalisme « spectateur » qui joue sur toute une palette de genres de discours et d'énonciations fictionnelles⁶.

Les lecteurs du xx^e siècle souligneront d'abord le manque de cohérence de l'ouvrage, comme ses insuffisances au regard des exigences du genre romanesque⁷. En désignant tardivement son ouvrage comme « une espèce de roman » (p. 35/49), Montesquieu se livrerait à une forme de repentance d'un auteur âgé cherchant à minimiser par la référence à un genre divertissant l'audace de ce qu'il a écrit⁸.

Comme pour répondre à ces griefs, la recherche de l'unité et de l'intention romanesque va longtemps dominer les interprétations à partir du milieu du xx^e siècle. On cherchera la signification qu'il faut donner à la fameuse « chaîne secrète » à laquelle l'auteur fait référence dans ses *Réflexions*

4. *Dictionnaire historique et critique* (1^{re} éd. 1697), 5^e édition, Amsterdam, Leyde, La Haye, Utrecht, P. Brunel, 1740, t. II, Remarque (A).

5. *Lettres historiques*, Amsterdam, Jaques Desbordes, mai 1721, p. 546 ; *Mémoires historiques et critiques*, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 15 janvier 1722, p. 19 ; MARIVAUX, *Le Spectateur français*, huitième feuille (8 septembre 1722), dans F. DELOFFRE et M. GILOT (éd.), *Journaux et Œuvres diverses*, Paris, Garnier Frères, 1969, p. 153-154.

6. Voir l'article de M. GILOT, R. GRANDEROUTE, D. KOSZUL et J. SGARD, « Le journaliste masqué. Personnages et formes personnelles », *Le journalisme d'Ancien Régime*, Lyon, Presses universitaires, 1982, p. 285-313 et la thèse d'A. FÉVRIER, *Les Journaux de Marivaux et le monde des « spectateurs »*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2007.

7. Pour une synthèse de ces jugements, voir R. LAUFER, « La réussite romanesque et la signification des "Lettres persanes" de Montesquieu », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n° 61, 1961, p. 188-189 ; P. KRA, « The Invisible chain of the *Lettres persanes* », *SVEC*, n° 23, 1963, p. 10 ; A. J. SINGERMAN, « Réflexions sur une métaphore : le sérail dans les *Lettres persanes* », *SVEC*, 185, 1980, p. 181.

8. A. ADAM, préface à son édition des *Lettres persanes*, Genève-Lille, Droz-Giard, 1954.

(p. 36/50), pour comprendre une œuvre dont la cohérence et, partant, l'intention, semblent se dérober derrière le disparate et la polyphonie⁹. Roger B. Oake est l'un des premiers à souligner le lien entre les réflexions générales des observateurs persans et l'intrigue du sérail, à propos de la polygamie¹⁰. L'étude de Robert Shackleton sur l'utilisation par Montesquieu du nom des mois lunaires du calendrier musulman avec la datation chrétienne des années et des jours ouvre la voie à l'examen du rapport entre références à l'histoire contemporaine et chronologie du drame du sérail, des ruptures de l'ordre chronologique dans la succession des lettres, des écarts imaginés entre leur envoi et leur réception¹¹. Dans la recherche d'une cohérence implicite, la critique proposera de dégager une composition sous-jacente, en justifiant des groupements de lettres¹².

« Une espèce de roman »

Jusqu'alors pour l'histoire littéraire, l'appartenance des *Lettres persanes* au genre romanesque n'avait rien d'une évidence¹³; on s'efforcera ensuite de montrer le lien profond entre critique philosophique et intrigue du sérail. Pour Roger Laufer, la réussite de l'ouvrage provient justement de la dissymétrie, caractéristique du style rococo; la confrontation entre Orient et Occident évite la forme équilibrée de parallèles alternés artificiels; l'ouvrage fait jouer d'habiles échos et contrastes entre les réflexions sérieuses d'Usbek en France et les événements d'Orient (suicide, amitié...). Il exploite la contradiction entre l'enquête philosophique d'Usbek, sa progressive conversion à un idéal abstrait en Occident, et son aveuglement à propos de la situation concrète de son sérail en Orient. Jean Starobinski reviendra sur cet équilibre des *Lettres persanes* créé par un jeu d'oppositions dans la représentation de l'Orient et de l'Occident, en soulignant comme élément de cohérence le rapport inversement proportionnel entre la mise à distance détachée du familier parisien et français, règne des apparences, et le rapprochement du lointain, espace de l'intime et des passions dans lequel le lecteur est invité à pénétrer¹⁴.

9. T. BRAUN, « La chaîne secrète: a decade of interpretations », *French Studies*, vol. 42, n° 3, juillet 1988, p. 278-291.

10. R. B. OAKE, « Polygamy in the *Lettres persanes* », *Romanic Review*, 1941, vol. 32, n° 1, p. 56-62.

11. R. SHACKLETON, « The Moslem chronology of the *Lettres persanes* », *French Studies*, n° 8, 1954, p. 17-27.

12. Voir l'introduction de P. VERNIÈRE à l'édition de référence (p. 19-20/21-22); P. KRA, « The Invisible chain of the *Lettres persanes* », *SVEC*, n° 23, 1963, p. 17-60; P. BARRIÈRE, *Un grand provincial : Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu*, Bordeaux, Delmas, 1946, p. 242-244.

13. J. GOLDZINK, *Charles-Louis de Montesquieu. Lettres persanes*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Études littéraires », 1989, p. 91.

14. Préface à son édition des *Lettres persanes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2003 (1^{re} éd. 1973), p. 13-14.

Le respect de la loi naturelle et les conséquences désastreuses de sa négation dans le despotisme politique et domestique manifesterait par ailleurs pour Laufer la cohérence idéologique des *Lettres persanes*. L'encadrement par des lettres du sérail qui ouvrent et closent le recueil est un procédé d'unité dramatique d'autant plus marqué que c'est au prix d'un bouleversement de la chronologie de la correspondance que le suicide de Roxane prend valeur d'épilogue. Usbek est perçu comme le héros tragique de la contradiction qui traverse les Lumières entre sensibilité et raison, tradition et progrès. Mais ce tragique cependant s'estompe derrière l'ambiguïté d'une œuvre dans laquelle l'Orient romanesque tient plus d'un modèle imaginaire que d'une réalité dont les correspondants témoigneraient.

Roger Mercier voit dans l'ouvrage une unité artistique mettant les ressources du genre romanesque au service de la pensée, en particulier morale. Les *Lettres persanes* ont la structure d'une intrigue de tragédie : exposition et retardement de l'entrée en scène d'un protagoniste (Roxane), nœud de l'action avec la montée de la révolte des femmes et les menaces d'Usbek, dénouement dans la punition et le suicide. Mais Montesquieu s'éloignerait du modèle par une série de développements parallèles qui fonctionnent en échos thématiques plus que par une intrigue aux éléments fortement reliés. Cette même composition en échos rend compte de l'utilisation réussie d'un jeu de correspondances thématiques entre les tableaux de l'Orient et de l'Occident, de l'intrigue principale et des récits emboîtés (apologue des Troglodytes, Histoire d'Aphéridon et d'Astarté, d'Ibrahim et d'Anaïs, de la femme hindoue qui renonce à s'immoler), portant sur les rapports entre bonheur, vertu et liberté, qui viennent nourrir et complexifier la réflexion¹⁵.

La fin des *Lettres persanes*, qui justifie le repérage d'une intrigue, et accrédite la lecture de l'ouvrage comme roman, a suscité d'autres questions : cet épilogue, si c'en est un, oblige à relire le livre pour y voir un Usbek aveuglé et engage à repérer une forme d'ironie sophocléenne par cette relecture : Jean-Patrice Courtois s'interroge dans ce volume sur le savoir que recèlerait cette fin¹⁶. Pour Jean-Paul Schneider qui analyse le fonctionnement de la fiction, la mise au point d'une « chronologie romanesque masquée » engage le lecteur à revenir de la fin vers le début et d'une fin du texte à une fin de la chronologie des événements ; elle le renvoie du temps de la fiction au temps de l'Histoire. De ces deux chronologies, c'est avec la seconde que Montesquieu prend des libertés comme s'il accordait plus d'importance à la première, traitée avec précision. La conception du temps des *Lettres persanes* serait marquée par la désillusion et l'incapacité de la réflexion et du savoir à ralentir le cours du temps pour éviter les catastrophes. L'éclatement de l'expression du savoir

15. R. MERCIER, « Le roman dans les *Lettres persanes* : structure et signification », *Revue des sciences humaines*, n° 107, 1962, p. 345-356.

16. « Le début de la fin dans les *Lettres persanes* », p. 159-170 ; voir aussi J. STAROBINSKI, *Le Remède dans le mal, Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières*, Paris, Gallimard, 1989, p. 114.

dans le roman épistolaire polyphonique fait de celui-ci une métaphore de l'Histoire éclatée et anecdotique ; la fiction construit une analogie du réel pour en appréhender la dispersion¹⁷. Jean Marie Goulemot reprend et prolonge dans ce volume sa réflexion sur le pessimisme historique des *Lettres persanes*, en soulignant l'importance d'une prise en compte de la question du changement comme principe d'écriture de l'œuvre¹⁸.

Certains critiques n'ont pas manqué de remarquer que trente ans séparent l'introduction de 1721 (p. 39-41/55-60), préface dénégative qui va de pair avec l'anonymat, du projet de nouvelle préface consignée dans les *Pensées* en 1751¹⁹, parue en 1758 sous le titre « Quelques réflexions sur les *Lettres persanes* » (p. 35-37/49-54) et qui cautionne l'annexion par la critique des *Lettres persanes* au genre romanesque. Dans sa préface à l'ouvrage, Valéry parlait de *recueil* et non de roman²⁰. Par ailleurs l'hétérogénéité et les contradictions des *Lettres persanes* constituent pour certains critiques une forme paradoxale de cohérence dans la représentation verbale de l'incohérence : Jean Starobinski y voit le « défaut » que le regard persan décèle dans les croyances, institutions, discours et pratiques du pays visité. Les contradictions perçues par les voyageurs requièrent les références au rationnel et à l'universel qui émaillent le texte, traces d'un auteur implicite²¹. Pour Jean Dagen, l'empirisme et la curiosité au fondement du mode de connaissance des voyageurs persans accueillent l'incohérence des faits pour se déprendre de la théorie et de l'abstraction²². Sur le plan stylistique, le discontinu du style coupé, de la digression, une esthétique de la surprise participent d'une cohérence qui se distingue de la particularisation des discours, de l'imitation d'idiolectes, pourtant favorisées par la polyphonie épistolaire²³.

Certaines réserves ont été apportées à l'appartenance de l'ouvrage au genre romanesque : les *Lettres persanes* s'inscriraient, après l'*Espion turc* de Marana (1684), dans le groupe des correspondances fictives, moins un genre, qu'une pratique ouverte s'écartant de formes de discours restrictives par leur caractère unifiant. La dissimulation, l'équivocité et l'ambiguïté,

17. J.-P. SCHNEIDER, « Les jeux du sens dans les *Lettres persanes* : temps du roman et temps de l'Histoire », *Études sur le XVIII^e siècle*, « Textes et Documents », Centre d'étude des Lumières de l'université de Strasbourg, 1980, p. 5-39; reproduit dans : *Revue Montesquieu*, n° 4, 2000, p. 127-159.

18. « Vision du devenir historique et formes de la révolution dans les *Lettres persanes* », p. 147-157.

19. Voir R. LAUFER, art. cit., p. 189; sur la chronologie des « Réflexions », voir la note 1 de l'édition de référence des *Pensées*, n° 2032; la première version de ce texte liminaire se trouve à l'article n° 2033.

20. P. VALÉRY, *Œuvres*, t. I, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 508.

21. Voir J. STAROBINSKI, préface à son édition des *Lettres persanes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2003 (1^{re} éd. 1973), p. 8-9; *id.*, *Le Remède dans le mal*, op. cit., p. 92-93.

22. J. DAGEN, « La chaîne de raisons dans les *Lettres persanes* », *Littératures*, n° 17, 1987, p. 71-83.

23. A.-M. PERRIN-NAFFAKH, « Cohérence stylistique et diversité énonciative dans les *Lettres persanes* », L. DESGRAVES (éd.), *La Fortune de Montesquieu. Montesquieu écrivain*, Bordeaux, Bibliothèque municipale, 1995, p. 305-315.

au fondement même du choix d'une fiction polyphonique, incitent également à se défier des interprétations du roman comme déguisement d'une démonstration ou d'un contenu à mettre en rapport avec les œuvres majeures²⁴. On a même pu considérer les *Lettres persanes* comme une critique du romanesque et du roman. La description des romans et de leurs auteurs lors de la visite de la bibliothèque par Rica (CXXXVII, p. 355/421-422) rejoint l'opinion largement partagée dans les élites de l'époque de l'indignité du genre. Les aventures des Persans en Occident et même l'intrigue du sérail sont peu fertiles en aventures. La forme épistolaire et les récits insérés seraient comme une dépréciation du roman long et de la nouvelle centrée sur l'analyse psychologique²⁵.

L'idée d'une redéfinition de l'identité générique du récit épistolaire au milieu du XVIII^e siècle, après les succès de Richardson et de madame de Graffigny, conduit à considérer aussi avec circonspection ce que les « Quelques Réflexions » peuvent nous dire sur le texte de 1721. Selon Elisabeth Heckendorn Cook, le succès des *Lettres portugaises* et des traductions de la correspondance d'Héloïse et Abélard avait contribué à identifier le genre du roman épistolaire comme une littérature centrée sur l'expression des passions, point de vue ensuite renforcé par le modèle du roman « réaliste » du XIX^e siècle, roman de la vie privée, forme supposée achevée à partir de laquelle s'analyseraient toutes les formes de récits fictionnels. De là une tendance à considérer tout recueil de lettres fictionnelles à partir des définitions postérieures du genre. Or la forme épistolaire qui saturait la culture du temps a favorisé une porosité entre factuel et fictionnel, comme en témoigne le succès du procédé des lettres trouvées dans le roman ou celui des lettres fictionnelles publiées par les périodiques de l'époque qui imaginent ainsi, et dans une certaine mesure constituent effectivement, une communauté de lecteurs²⁶. La brièveté et l'accessibilité de la lettre en font un vecteur de transmission échappant plus facilement à la censure, associées au choix par l'auteur de l'anonymat.

Jean-Paul Sermain, récusant aussi toute perspective téléologique du roman, situe les *Lettres persanes* dans le contexte d'une instabilité généralisée du genre romanesque, marqué par la « métafiction », une autoréflexivité engageant le lecteur à la distance critique²⁷. L'autoréflexivité et l'expérimentation formelle

24. G. BENREKASSA, « Le parcours idéologique des "Lettres persanes" : figures de la socialité et discours politique », *Europe*, n° 574, février 1977, p. 60 ; voir aussi *id.*, « Montesquieu et le roman comme genre littéraire », W. KRAUSS (éd.), *Roman et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Éd. Sociales, 1970, p. 27-37 ; repris dans *Revue Montesquieu*, n° 7, 2003-2004, p. 171-181.

25. J. DAGEN, art. cit., *Littératures*, n° 17, 1987, p. 79-82 ; sur cette interprétation, voir A. BECQ, *Les Lettres persanes de Montesquieu*, Paris, Gallimard, coll. « Foliothèque », n° 77, 1999, p. 98-102.

26. Voir E. HECKENDORN COOK, *Epistolary Bodies, Gender and Genre in the Eighteenth-Century Republic of Letters*, Stanford, Stanford University Press, 1996, p. 20-28.

27. J.-P. SERMAIN, *Métafictions (1670-1730). La réflexivité dans la littérature d'imagination*, Paris, Champion, 2002 (sur les *Lettres persanes*, p. 240-243).

sont étudiées à travers la topique du livre, de la lecture et de la bibliothèque, des réécritures et du pastiche²⁸.

Religion et politique des *Lettres persanes*

Parallèlement à des lectures orientées vers l'unité de l'ouvrage et son appartenance au genre romanesque, sont publiés des travaux qui mettent l'accent sur la critique de la religion et sur la signification politique. Pauline Kra examine, à travers une étude d'ensemble sur la religion dans les *Lettres persanes*²⁹, la critique des Écritures, de la Révélation et des explications surnaturelles au regard des avancées de la science et de la pensée rationnelle, la dénonciation de l'intolérance, de l'injustice des lois religieuses relatives aux femmes, la satire du clergé et des institutions ecclésiastiques, autant d'éléments qui rejoignent des lieux communs déistes, familiers aux lecteurs contemporains. La relation entre les réflexions des correspondants et l'intrigue du sérail est établie à travers le repérage d'analogies à signification religieuse : la soumission des femmes et des eunuques à un maître absent serait la figuration littéraire des relations que les théologiens imaginent entre l'homme et Dieu, comme les eunuques représenteraient les effets délétères du célibat des prêtres et des moines³⁰. Montesquieu serait convaincu de l'utilité sociale théorique de la religion, particulièrement pour réfréner les abus des princes, mais aussi de ses conséquences empiriquement négatives et de la difficulté à concrétiser les avantages sociaux de la croyance.

La relation entre roman et réflexion politique avait déjà été soulignée par Jean Starobinski qui analysait la contradiction d'Usbek, structurant l'ensemble des *Lettres*, comme celle de « toute intelligence détachée » qui contemple la tyrannie sans la changer. Le même critique établissait un parallèle entre libertinage occidental et rêverie érotique du sérail : l'auteur complice imaginait un affranchissement des préjugés ayant pour corollaire l'asservissement des autres à ses plaisirs. Néanmoins l'épilogue de l'intrigue du sérail mettait fin, selon lui, à cette complicité pour accomplir la défaite du despote, dont l'esclave se libérait par la révolte et la mort³¹. Roger Laufer plaçait l'unité de l'œuvre du

28. Voir dans *L'Épreuve du lecteur, Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime* (J. HERMAN, P. PELCKMANS [éd.], Louvain-Paris, Peeters, 1995), M.-H. CHABUT, « Livre, lecture et dé-lire dans les *Lettres persanes* », p. 200-207 ; E. ZAWISZA, « L'épisode de la bibliothèque dans les *Lettres persanes*, *Candide* et *L'Émigré* », p. 208-219 ; voir aussi A. CHAMAYOU, « Les *Lettres persanes* et l'esprit des livres », *L'Esprit créateur*, vol. 40, n° 4, 2000, p. 13-24 ; A. GAILLARD, « Montesquieu et le conte oriental », *Féeries*, n° 2, 2005, p. 109-124.

29. *Religion in Montesquieu's Lettres persanes*, SVEC, 72, 1970.

30. Sur ce parallèle, voir aussi M. DELON, « Un monde d'eunuques », *Europe*, n° 574, février 1977, p. 82.

31. J. STAROBINSKI, *Montesquieu par lui-même*, Paris, Le Seuil, 1953, p. 65-69 ; sur l'ambiguïté dans la peinture du sérail, voir aussi J. GOLDZINK, *La Politique dans les Lettres persanes, théâtre de l'idéologie, scène de la fiction*, ENS Fontenay Saint-Cloud, mars 1988, ouvrage « Hors collection » des Cahiers de Fontenay, p. 70 ; C. MARTIN, « L'institution du sérail. Quelques réflexions sur le livre XVI de *L'Esprit des lois* », *Revue Montesquieu*, n° 5, 2001, p. 45-46.

côté du conservatisme : celui-ci reposerait sur la conscience de l'inutilité d'un libéralisme abstrait sans traduction concrète ou considérerait l'aménagement à la marge de la société occidentale comme un moindre mal³².

Pensée libérale ou féodale ?

Si tout lecteur est convaincu qu'il y a bien une réflexion politique dans les *Lettres persanes*, tous ne le sont pas qu'il y a une spécificité du roman dans la pensée politique de l'auteur. Le rapprochement avec *L'Esprit des lois* a conduit à considérer la fiction orientalisante comme une concession de jeunesse aux recettes d'un succès facile, préfigurant imparfaitement la réflexion déployée dans l'ouvrage de 1748, position explicite pour ceux qui jugeaient l'ensemble de l'œuvre, ou implicite dans des travaux sur la pensée politique de Montesquieu, qui ignoraient les *Lettres persanes*. Comme l'a remarqué Jean Marie Goulemot³³, on cherchera en vain une référence à cet écrit dans l'ouvrage d'Althusser, critique d'obédience marxiste soulignant le rapport entre l'intérêt de classe de l'auteur et le sens de sa critique politique de l'absolutisme dans le cadre d'un conflit à l'intérieur de la féodalité³⁴.

C'est à l'analyse de la spécificité politique des *Lettres persanes* que sont consacrés deux articles publiés à quelques années d'intervalle par Jean Ehrard et Jean Marie Goulemot, qui l'un et l'autre tentent de dégager des positions de l'auteur³⁵. Le premier renforce par un nouveau titre donné à l'occasion d'une réédition l'intention de son interprétation : montrer que les *Lettres persanes* sont un *roman politique*, que ni les références au contexte de la fin du règne de Louis XIV et de la Régence, ni les lettres à sujet politique ne suffiraient à faire considérer comme roman, sans le point de vue subjectif de personnages sur ce qui a trait à la politique, surtout celui d'Usbek, et sans la perspective temporelle donnée par la progression narrative. L'avènement de la Régence (1715), la fin de l'expérience de la Polysynodie et la découverte du complot de Cellamare (1718), la banqueroute et la fuite de Law (1720) polarisent, en nombre de lettres, l'attention des correspondants imaginaires pour les affaires politiques³⁶, épisodes qui ponctuent la chronique d'une déception. Les deux voyageurs persans se rangeraient d'abord derrière une

32. R. LAUFER, art. cit., p. 196-197.

33. « Questions sur la signification politique des *Lettres persanes* », *Approches des Lumières : mélanges offerts à Jean Fabre*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 213.

34. L. ALTHUSSER, *Montesquieu, la politique et l'histoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1985 (1^{re} éd. 1959), p. 118-122.

35. J. EHRARD, « La signification politique des *Lettres persanes* », *Archives des lettres modernes*, n° 116, Paris, Minard, 1970 ; réédité sous le titre « Un roman politique : les *Lettres persanes* », dans : *L'Invention littéraire au siècle des Lumières : fictions, idées, sociétés*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 17-32 ; J. M. GOULEMOT, « Questions... », art. cité.

36. Pour une présentation synthétique de ces événements, voir A. ZYSBERG, *La Monarchie des Lumières, 1715-1786, Nouvelle Histoire de la France Moderne*, t. V, Paris, Le Seuil, 2002, p. 13-41 ; J. CORNETTE, *Absolutisme et Lumières*, Paris, Hachette, 2005, p. 121-129.

opposition aristocratique à Louis XIV, favorable à des réformes en faveur de la paix et de la prospérité, qui avait misé sur l'accession au trône du duc de Bourgogne, celle de Fénelon, Beauvilliers, Chevreuse, Saint-Simon³⁷. Si la fin de la Polysynodie, et surtout l'échec du Système vont à nouveau faire pencher les deux observateurs persans dans l'opposition, c'est que le Système menace autant la hiérarchie sociale traditionnelle que les efforts de rénovation de la monarchie. La crise ferait ainsi basculer les témoins orientaux de la faillite dans le conservatisme et la tentation d'une autorité patriarcale³⁸. Cependant la société politique n'a rien de naturel et dépend de conventions. Les peuples barbares du Nord qui ont apporté à l'Europe la liberté, ont limité le pouvoir de leurs rois ; l'Angleterre, la Hollande, la Suisse sont des pays de prospérité et de liberté. L'actualité politique vient ainsi illustrer les débats et nuancer les idées, requérant une dynamique critique de lecture. La voix du protagoniste exprimant l'évolution de sa conscience nous fait ressentir les sentiments que lui inspire une situation politique fluctuante. Le suicide de Roxane viendrait confirmer les idées qu'Usbek a pu formuler et qu'il n'a pas su mettre en pratique. Montesquieu refuserait de conclure, non par renoncement au changement, comme le suggérerait Roger Laufer, mais pour laisser la question ouverte sur les choix à opérer. Jean Ehrard répond implicitement ainsi à Althusser en avançant que les positions prêtées par Montesquieu aux correspondants des *Lettres persanes* et plus particulièrement à son protagoniste ne peuvent se réduire à la défense des intérêts d'une caste et que la critique est moins celle des partisans du pouvoir nobiliaire que celle d'un libéralisme politique inspiré de Locke. Jean Marie Goulemot revient sur cette analyse et sur le présupposé qu'une condamnation du despotisme oriental et de la tentation qu'il constitue pour la monarchie, de même que toute théorie du politique comme convention, seraient nécessairement d'inspiration libérale. Convaincu de la nature conventionnelle du politique, le Montesquieu des *Lettres persanes* s'appuie sur les origines de la monarchie, théorisée par Boulainvilliers, pour justifier les droits de la noblesse. Ce sont les oppositions entre féodal et libéral, entre tenants du contrat et réactionnaires qu'il faudrait alors interroger. Si la signification politique des *Lettres persanes* tient de la réaction aristocratique, c'est dans un moment de crise où s'affirme, contre les enjeux ruineux de la guerre et de la conquête et le bullionisme espagnol, la puissance économique des grandes nations commerçantes. Une partie de la noblesse voit la nécessité de favoriser la prospérité, de trouver un équilibre entre naissance et mérite, entre revenus de la terre, du commerce et de la spéculation, de corriger la

37. Sur cette opposition, voir J.-Y. GRENIER, *Histoire de la pensée économique et politique de l'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 2007, p. 133-135.

38. L'assimilation du pouvoir du roi au pouvoir du père comme justification de la monarchie absolue de droit divin avait été théorisée par R. FILMER dans son *Patriarcha* paru en 1680, thèse reprise par BOSSUET (*Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* [1709]) et réfutée en particulier par LOCKE dans son premier *Traité du gouvernement civil* (1690) ; voir J.-Y. GRENIER, *op. cit.*, p. 128-129.

concentration de propriétés peu productives par suite du droit d'aînesse, tout en regrettant l'aviilissement des dignités et le nivellement des rangs. Cette position complexe mais cohérente serait mise à mal par l'échec du Système qui consacre l'ascension d'une roture spéculatrice entraînant une partie de la noblesse dans l'indignité, sans produire le compromis attendu. Mais c'est aussi l'idée que la fiction romanesque reflèterait de façon peu problématique l'actualité politique, que les personnages seraient les porte-parole de l'auteur et que l'intrigue du sérail viendrait confirmer ou infirmer la lecture politique proposée, sur la nature romanesque des *Lettres persanes*, qui serait à révoquer en doute. L'hiatus entre l'intrigue du sérail et la réflexion menée dans l'espace européen reste alors béant.

Les formes littéraires de la modération politique

La réflexion initiée par Valéry au sujet des *Lettres persanes* à partir de l'opposition Ordre/Désordre, qui concevait l'instauration de l'organisation sociale par les signes, conventions et fictions partagés, contre la domination primitive du fait, donnait lieu à une interprétation de l'ouvrage qui s'oriente vers la nature et l'origine de l'ordre et du pouvoir. Valéry suggère un écrit caractéristique d'une époque de crise, au cours de laquelle l'étreinte se relâche, les institutions se désacralisent et les spectateurs privilégiés s'amusent³⁹. Georges Benrekassa souligne que cette conscience du désordre n'est pas celle du sceptique ; elle appelle la référence à un ordre : celui d'une justice transcendante, d'un monde physique révélé par une science rationnelle, celui, problématique et instable, du politique⁴⁰. Face aux incertitudes métaphysiques et aux limites de l'exercice de la liberté, demeurent le respect de la loi et la main invisible des intérêts et des passions qui travaillent à la prospérité collective. Au-delà de cette opposition entre ordre et désordre, c'est la façon même d'envisager le littéraire et ses rapport au discours politique et philosophique qu'il faut méditer. Suivant la piste de la satire, Georges Benrekassa montre comment Montesquieu dépasse le côté à la fois subversif et conservateur du genre, dont il transforme les thèmes privilégiés – la confusion de l'être et du paraître, la perturbation des hiérarchies naturelles – en une mise en scène de la falsification qui métaphorise la crise des valeurs représentée (monétaire, sociale, morale...). L'ironie dévastatrice qui révèle cet univers d'illusionnistes serait moins liée à une position aristocratique cohérente qu'au mouvement d'une intelligence ludique et libératrice qui cherche d'abord à se déprendre des certitudes⁴¹. Pour Jean Goldzink, la spécificité politique des *Lettres persanes* est à chercher du côté du jeu sur les formes, d'une propédeutique qui est hygiène

39. P. VALÉRY, *Œuvres*, t. I, *op. cit.*, p. 508-517.

40. *Montesquieu, la liberté et l'histoire*, Paris, Librairie Générale Française, 1987, p. 43-52.

41. *Ibid.*, p. 53-58, réflexion initiée dans « Le parcours idéologique des "Lettres persanes" : figures de la socialité et discours politique », *Europe*, n° 574, 1977, p. 60-79.

de l'esprit. Irrespect, satire et ironie ont en eux-mêmes une valeur politique, en ce qu'ils se situent hors du despotisme⁴².

La sociabilité des Modernes

La relation entre réflexion politique et satire des mœurs et des manières sous-tend la thèse de Céline Spector⁴³, qui voit dans les *Lettres persanes* une alternative moderne à la disparition de la vertu antique à partir d'une réflexion sur le lien entre modalités de pouvoir et modes de sociabilité. L'enjeu serait de définir les conditions d'un gouvernement conforme à la nature et à la raison en dépit de « mœurs impures », des effets de la faveur du prince et de la tyrannie de l'opinion. Trois logiques à l'œuvre en Occident et en Orient sont étudiées dans l'ouvrage : celle de l'apparence (satire morale de l'amour-propre), celle de la distinction (analyse sociale d'un monde corrompu où la faveur du prince et la richesse commerciale tendent à supplanter les valeurs nobiliaires et le vrai mérite) et celle de la domination (soumission imposée ou consentie). Si l'on trouve en France comme en Perse la simulation et la dissimulation à l'œuvre, on peut distinguer en Orient et en Occident la servitude et la liberté, le despotisme et la monarchie. Alors que la république où la vertu civique concourt intentionnellement au bien commun n'est plus à l'ordre du jour, gouverner efficacement nécessite néanmoins le concours actif des sujets, ce qui ne peut s'obtenir par la seule obéissance passive. Dans le contexte de la politique curiale de la monarchie louis-quatorzienne et de la Régence, le roi use des récompenses et des punitions pour assujettir par la rivalité, comme le maître du sérail. Cependant ce dernier ne dispose que de la crainte pour dominer, là où le premier peut recourir à l'honneur. Bien que préjugé, ce principe de l'honneur est d'une grande efficacité politique, instrument des gouvernements modérés et alternative à la vertu antique comme à la violence despotique. C'est cette invitation à la modération et au consentement qui ferait du Montesquieu des *Lettres persanes* un libéral, mais aussi bien un partisan des pouvoirs intermédiaires et du rôle accru d'une noblesse héréditaire. Cette lecture montre, dans la correspondance entre formes du lien social et du pouvoir politique et dans la promotion de la participation et de l'adhésion, le caractère sans doute fallacieux de l'opposition tranchée entre critique nobiliaire de l'absolutisme et valeurs libérales.

Pour Elisabeth Heckendorn Cook, l'ouvrage contribuerait à élaborer une sphère publique des Lumières. Dans le domaine idéalisé de la république des Lettres, les lecteurs des *Lettres persanes* sont engagés activement, comme les Persans dont ils lisent les lettres, dans le projet d'une critique politique et sociale. Mais la différence entre les lecteurs fictifs des lettres privées, qui ne

42. *La Politique dans les Lettres persanes*, op. cit., p. 53-64.

43. C. SPECTOR, *Montesquieu, les « Lettres persanes » ; de l'anthropologie à la politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

voient qu'une sélection de missives, et le lecteur, est que ce dernier accède à la totalité des lettres échangées grâce à la circulation générale de l'ouvrage comme publication qui rend possible la libre discussion de son contenu. Montesquieu participerait ainsi à la création d'un espace public de débat désintéressé et rationnel⁴⁴.

Le monde du sérail : féminisme ou antiféminisme de Montesquieu ?

L'ouvrage d'Alain Grosrichard, *Structure du sérail*, a ouvert la voie à une direction critique très féconde à travers l'idée du despotisme oriental comme fantasme politique. Sa représentation, qui trouve en partie son origine dans la théorie d'Aristote, comme forme politique reproduisant le pouvoir domestique du maître sur ses esclaves dans son seul intérêt, devient à l'âge classique, avec la menace musulmane et celle d'une monarchie absolue qui tend à transformer ses sujets en esclaves, la figure de la monstruosité politique. Ce fantasme documenté par les relations de voyage donne à voir l'Autre mais imagine aussi le regard de cet Autre sur la France. Les *Lettres persanes* seraient fondées sur une analogie : entre la vacance de la place du roi sous la Régence et l'absence du maître dans son sérail, entre le pouvoir laissé à des laquais et étrangers et celui abandonné aux eunuques, les uns et les autres régnant sur un peuple de femmes, jusqu'à la crise qui marque la corruption du pouvoir absolu en pouvoir despotique. L'ouvrage formule à partir de là la question dont vont s'emparer les études sur le genre : « Quel est l'enjeu, pour le pouvoir politique, du rapport entre les sexes⁴⁵ ? » La position de Montesquieu à l'égard des femmes, appréciée particulièrement à partir de la lettre CLXI, a donc suscité des nombreux travaux aux conclusions parfois radicalement opposées : pour les uns le féminisme de Montesquieu se déduirait, entre autres, de ce qu'il donne le dernier mot à la révolte de Roxane ; pour les autres, la majorité des lettres précédentes accrédi-terait le phallogentrisme de l'ouvrage, qui accorde de toute façon le monopole de la pensée aux voix masculines⁴⁶. Par ailleurs les positions de la critique américaine

44. *Epistolary Bodies*, op. cit., p. 15-38.

45. A. GROSRIEARD, *Structure du sérail, la fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique*, Paris, Le Seuil, 1979, p. 38 ; parmi les études sur les *Lettres persanes* inspirées par les théories du genre et la question féministe, voir B. DURAND-SENDRAIL, « Les belles histoires : féminisme de Montesquieu dans les *Lettres persanes* », *Romance Notes*, Fall 1989 ; J. V. DOUTHWAITE, « Female voice and critical strategies, Montesquieu, M^{me} de Graffigny and M^{me} de Charrière », *Feminism, French Literature Series*, XVI, 1989 ; E. J. HUNDERT, « Sexual Politics and the Allegory of the Identity in Montesquieu's *Lettres persanes* », *The Eighteenth Century, Theory and Interpretation*, été 1990, p. 101-115 ; A.-E. BERGER, « Comment peut-on être persane ? », *Contretemps*, n° 2-3, été-hiver 1997, p. 76-96.

46. Sur ces différentes interprétations, voir dans ce volume M. BOKOZA KAHAN, « Images de femmes, regards d'hommes : les processus d'instrumentalisation de la femme dans les *Lettres persanes* », p. 87-100 ; voir aussi M. MAC ALPIN, « Utopia in the seraglio: Feminist Hermeneutics and Montesquieu's *Lettres persanes* », N. POHL et B. TOOLEY (dir.), *Gender and Utopia in the Eighteenth Century*, Aldershot-Burlington, Ashgate Publishing Limited, 2007, p. 87, note 2.

sur la question d'un féminisme ou d'un antiféminisme de Montesquieu ont été liées à la critique des Lumières opposant universalisme et différentialisme : les tenants du postmodernisme ont condamné, avec l'universalisme, considéré comme ferment d'une dangereuse radicalisation qui aurait accouché de pensées totalitaires, les Lumières dans leur ensemble. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'ouvrage de Diana J. Schaub, *Erotic liberalism*⁴⁷, qui voit dans Montesquieu celui qui, parmi les penseurs des Lumières, a posé avec acuité la question des femmes et de la différence des sexes dans la vie politique. Si l'indifférence des Lumières à cet égard peut présupposer l'égalité des droits, l'auteur des *Lettres persanes* aurait mesuré la complexité du problème et les difficultés à harmoniser, de ce point de vue, la sphère domestique et la sphère politique. L'auteur offrirait un libéralisme réactif aux circonstances, à l'histoire, aux différences nationales, apte à faire trouver sa propre voie vers la modération politique et à dynamiser des démocraties affaiblies. L'un des moyens d'y parvenir est de désorienter le lecteur, mais aussi de *dés-Orienter* (*to dis-Orient*) la chrétienté, la France et la famille patriarcale, qui illustrent trois niveaux de despotisme : religieux, politique et domestique. Les règles du harem, comme celles de la religion chrétienne produisent une monstruosité contre-nature. La révolte du sérail et les rêves de bonheur contenus dans les histoires insérées associent révolution religieuse et sexuelle. La théorie politique de Montesquieu serait marquée par une ouverture à la diversité des gouvernements et des mœurs, qui le distinguerait d'un libéralisme universalisant inspiré de Hobbes et de Locke. Oskar Kenshur⁴⁸, refusant toute lecture rétrospective de l'ouvrage de 1721 à la lumière de *L'Esprit des lois*, reviendra sur l'idée que Montesquieu est porteur d'un libéralisme différentialiste, qui trouverait son expression adéquate dans la polyphonie épistolaire comme forme de dialogue transculturel, pour aboutir à la tolérance et au relativisme. En effet les dispositifs mettant en perspective différents discours peuvent conduire à privilégier certaines opinions et déclarations et à discréditer les opinions concurrentes. La présentation de croyances en conflit, la mise en débat de convictions établies, n'impliquent ni une tolérance généralisée à leur égard ni de récusation de l'universalisme. Les cultures diverses et les religions concurrentes refléteraient au contraire l'échec des prétentions au savoir face aux illusions des sens ou aux superstitions. La diversité serait alors symptomatique de l'erreur. Les principes moraux sans base rationnelle, qui ont leur principale source dans les religions révélées, s'avèreraient dommageables pour les sociétés et l'humanité en général, tandis qu'à l'inverse, ceux fondés en raison seraient socialement bénéfiques, ce qui organiserait la critique autour de l'opposition entre raison et religion. Montesquieu verrait dans la morale sexuelle un domaine cristallisant la différence entre vérité morale et interdit religieux et

47. *Erotic liberalism, Women and revolution in Montesquieu's Persian Letters*, Lanham-London, Rowman & Littlefield Publishers Inc., 1995.

48. « Virtue and defilement: moral rationalism and sexual prohibitions in the "Lettres persanes" », *SVEC*, 12, 2001, p. 69-111.

lié à la question, cruciale pour lui, de la propagation de l'espèce. Dans différents épisodes, la vertu ne repose pas sur l'évitement de la souillure, mais sur l'autonomie morale, tandis que sont valorisées la satisfaction des besoins naturels et la fécondité et discrédités les interdits, arbitraires et inutiles, relatifs à la pureté, des religions révélées. Dans cette mesure la tolérance à l'égard de la diversité des religions et des mœurs dans *L'Esprit des lois* constituerait une position régressive à l'égard de l'autonomie des femmes, en comparaison des valeurs universalistes dont les *Lettres persanes* seraient porteuses⁴⁹.

Pour Christophe Martin, le sérail des *Lettres persanes* est un de ces lieux romanesques du féminin, qui, à une époque, celle de la « Société de cour » et celle de la *Querelle des femmes*⁵⁰, où se modifient en profondeur les activités et les rôles traditionnels des sexes, particulièrement dans l'aristocratie, et où se profilent leur possible égalité et la menace d'une « gynécocratie », traduirait l'aspiration masculine à la réclusion domestique des femmes⁵¹. Leur claustration, dans le sérail comme dans le couvent, traduirait un idéal de répression de la libido féminine, qui pourrait expliquer, avec la peur et le dégoût du despote, son éloignement de ce lieu de confinement, et finalement un fantasme d'extermination du sexe féminin qui recouvrirait la crainte d'une dévirilisation du maître comparable à celle des eunuques⁵². La multiplicité des femmes, qui empêche la fixation sur un seul objet, et la scène d'élection de l'une parmi toutes les autres au sein du sérail, manifestent la supériorité du despote et la rivalité féminine comme instrument de sa domination⁵³. Cette importance de l'univers féminin dans le roman du XVIII^e siècle aurait pour corollaire une exclusion progressive des femmes auteurs, bien représentées au siècle précédent, au profit des femmes lectrices, consommatrices de romans. Si Mary Mc Alpin replace elle aussi le roman dans le contexte particulier d'un moment de civilisation, celui de la culture mondaine, c'est pour soutenir que la vision exagérée et déformée des relations entre les sexes en Orient invite hommes et femmes jouissant de la mixité policée du monde des salons parisiens à respecter leurs devoirs réciproques et à apprécier positivement leur situation, au regard du monde du sérail⁵⁴.

49. Sur cette idée de régression chez Montesquieu, voir aussi R. B. OAKE, art. cit., p. 60 ; C. FAURÉ, *La Démocratie sans les femmes : essai sur le libéralisme en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 134 et sqq. ; sur les effets de la transformation du discours d'Usbek dans *L'Esprit des lois*, voir C. MARTIN, art. cit., p. 55-57.

50. J. DEJEAN, « The (Literary) World at War, or, What Can Happen when Women Go Public », in E. C. GOLDSMITH et D. GOODMAN (dir.), *Going Public: Women and Publishing in Early Modern France*, Ithaca, Cornell University, 1995, p. 116-128.

51. C. MARTIN, *Espaces du féminin dans le roman français du XVIII^e siècle*, SVEC, 2004 : 01.

52. *Ibid.*, p. 352-353, 357, 363 ; J. GOLDZINK, *Charles-Louis de Montesquieu... , op. cit.*, p. 72-74 ; voir sur l'inconscient social de cette mythologie de la dévirilisation, en rapport avec la théorie des climats, le chapitre III de *Ce que parler veut dire* de P. BOURDIEU (Paris, Fayard, 1982, p. 227-239).

53. C. MARTIN, *op. cit.*, p. 432-433, 489-490.

54. M. MAC ALPIN, « Utopia in the seraglio: Feminist Hermeneutics and Montesquieu's *Lettres persanes* », in N. POHL et B. TOOLEY (dir.), *Gender and Utopia in the Eighteenth Century*,

Autonomie des *Lettres persanes*

À ces directions interprétatives autour de la forme romanesque, de la signification politique et religieuse, du rapport entre les sexes et de la nature passionnelle du pouvoir, il faut souligner aussi la fécondité interprétative de certains thèmes qui mettent en lumière la portée épistémologique de l'ouvrage, le caractère heuristique d'une fiction polyphonique : regard et aveuglement⁵⁵, savoir, ignorance et erreur⁵⁶. Nous présentons ici l'article que Sylvie Romanowski a consacré à « la quête du savoir dans les *Lettres persanes* », qui montre comment, sur ce thème, le texte de Montesquieu a pu inspirer une critique influencée par les théories de la déconstruction⁵⁷.

À l'articulation de la morale et de la politique, la conception du bonheur et de ses illusions⁵⁸, les multiples représentations des passions⁵⁹, les notions de justice et de convenance⁶⁰ correspondent à des orientations majeures de la pensée de Montesquieu, déclinées de façon spécifique dans le roman.

Les recherches menées sur l'histoire du texte n'ont pas été sans influence sur les interprétations : l'étude des Cahiers de correction des *Lettres persanes*, du contexte de transmission, l'intérêt pour la censure dont le roman fut l'objet, ont mis à jour l'audace du texte original de 1721, le caractère rétroactif et tardif des réactions hostiles, l'attention portée au « roman du sérail » dans les révisions de l'auteur⁶¹. Le bilan des travaux sur les transformations du texte par l'auteur sous l'effet des attaques religieuses est présenté dans ce volume dans l'article « Censure et autocensure des *Lettres persanes*⁶² ».

Aldershot-Burlington, Ashgate Publishing Limited, 2007, p. 87-106 ; du même auteur, voir aussi : « Between Men for All Eternity: Feminocentrism in Montesquieu's *Lettres persanes* », *Eighteenth-Century Life*, vol. 24, n° 1, hiver 2000, p. 45-61.

55. Voir B. DURAND-SENDRAIL, « Mirage des Lumières : politique du regard dans les *Lettres persanes* », *L'Esprit créateur*, vol. 28, n° 4, 1988, p. 69-81 ; S. ROMANOWSKI, *Through Strangers Eyes: Fictional Foreigners in Old Regime France*, Purdue University Press, 2005 ; A. BECQ, *op. cit.*, p. 72-77 ; J. STAROBINSKI, *Montesquieu par lui-même*, Paris, Le Seuil, 1953, p. 35-40.
56. Voir F. CALAS, « Lieux et leçons du savoir dans les *Lettres persanes* », T. Le FLANCHEC et S. MARCOTTE (dir.), *Bibliothèque des styles*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, coll. « Styles, genres, auteurs », t. XIII, 2013 (à paraître) ; G. IOTTI, « L'ignorance d'Usbek. Considérations sur les *Lettres persanes* », *Dix-huitième siècle*, n° 31, 1999, p. 479-490 ; sur l'itinéraire intellectuel des Persans et l'inspiration philosophique du roman, J. DAGEN, art. cit.
57. Voir, p. 115-130.
58. J. STAROBINSKI, *Montesquieu par lui-même*, *op. cit.*, p. 26-35 ; J. M. GOULEMOT, « Bonheur et désenchantement dans les *Lettres persanes* », *La Quête du bonheur et l'expression de la douleur – Mélanges offerts à Corrado Rosso*, Genève, Droz, 1995, p. 107-112.
59. J. GOLDZINK, *Montesquieu et les passions*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 7-45 ; C. SPECTOR, « Le despotisme des passions dans les *Lettres persanes* », C. DUFLU et L. RUIZ (éd.), *De Rabelais à Sade. L'analyse des passions dans le roman de l'âge classique*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2003, p. 41-52.
60. J. DAGEN, art. cit., p. 75-78 ; R. A. LEIGH, « Le thème de la justice dans les "Lettres persanes" », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1983, n° 35, p. 201-219.
61. Sur les révisions relatives à l'agencement de la fiction, voir J.-P. SCHNEIDER, « Les *Lettres persanes*, "une espèce de roman" ? », *SVEC*, 2005 : 05, p. 3-27.
62. Voir, p. 75-83.

Les interrogations sur la chronologie des Lumières ou plus exactement sur la nature exacte et les diverses étapes d'une tendance critique qui anime la République des lettres en Europe ont jeté le doute sur la pertinence de la métaphore de l'aube des Lumières. Le concept, lui-même conflictuel, de « Lumières radicales », proposé par Margaret Jacob et Jonathan Israël⁶³, met l'accent sur une mouvance rationaliste complexe et polymorphe qui interroge les formes de l'autorité et de la légitimité et propose de nouveaux découpages chronologiques. La comparaison entre le texte de 1721 et celui de 1758, l'étude des différences, voire divergences à propos des mêmes thèmes entre le recueil des *Lettres persanes* et l'ouvrage monophonique sur les lois retiennent l'attention. Si la représentation d'un Montesquieu situé du côté de forces émancipatrices et progressistes a été parfois mise en question par de nouvelles définitions des Lumières, les *Lettres persanes*, au moins dans le texte de 1721, ont pu apparaître comme « radicales » par rapport à *L'Esprit des lois*⁶⁴. L'idée d'un ouvrage « annonciateur » et « auroral » par référence à *L'Esprit des lois* et à des Lumières prenant leur essor avec *l'Encyclopédie*, laisse place à la prise en compte des spécificités de l'ouvrage, y compris dans l'analyse de la pensée politique et économique de Montesquieu et dans l'histoire de la sociologie⁶⁵.

L'articulation entre le roman, les procédés littéraires et l'argumentation philosophique et politique a été renforcée par les approches de la narratologie, de l'analyse du discours et de la « rhétorique de la fiction⁶⁶ ». Dispositifs fictionnel, rhétorique et poétique deviennent parties intégrantes d'expériences de pensée et de discours, comme celle analysée dans ce volume par Michèle Bokobza Kahan, consistant à imaginer la révolte de femmes dans une situation extrême d'assujettissement. L'article consacré ici aux lettres sur la dépopulation souligne comment se tisse une réflexion associant analyse, correspondances d'images et de termes pour dessiner implicitement des modèles désirables ou horribles de sociétés. Les théories de l'analyse du discours amènent à revisiter le dispositif polyphonique mis en place par Montesquieu, comme le fait Frédéric Calas, en étudiant l'interaction de sources énonciatives plurielles au sein d'une même lettre. L'article concernant les rapports entre fiction et témoignage s'interroge

63. M. JACOB, *The Radical Enlightenment: Pantheists, Freemasons and Republicans*, London, Allen and Unwin, 1981 ; J. ISRAËL, *Les Lumières radicales, la Philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité*, Paris, Éd. Amsterdam, 2005 (1^{re} éd. en angl. 2001).

64. Sur la réfutation, à la lumière des *Lettres persanes*, d'un Montesquieu antiféministe, voir C. SPECTOR, « Une cause perdue ? Spinozisme et féminisme au siècle des Lumières. Le cas Montesquieu », *Lumières*, 13 (2009), p. 65-93.

65. C. SPECTOR, « Des *Lettres persanes* à *L'Esprit des lois* : Montesquieu, parcours d'une œuvre », C. LARRÈRE et C. VOLPILHAC-AUGER (dir.), *1748, l'année de L'Esprit des lois*, Paris, Champion, 1999, p. 117-139 ; *id.*, *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, Paris, Champion, 2006 ; Y. FRICKER, « Les *Lettres persanes* et les origines de la pensée sociologique », *Revue européenne des sciences sociales*, XLI-126, 2003, p. 53-60.

66. Voir F. CALAS, « Embrayeurs de fiction et discours critique dans les *Lettres persanes* », C. DUFLO (éd.), *Fictions de la pensée, pensées de la fiction. Roman et philosophie aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Hermann, 2013, p. 61-73.

sur les modalités d'accréditation du discours par l'autorité du voyageur témoin, dans une tension entre distance critique de l'ironie et stéréotypage, effacement et manifestation d'un auteur implicite, et dans une opposition avec le monde sans témoins du sérail révélé par la fiction⁶⁷.

On assiste à un renouvellement de la question des sources, des influences et des modèles : Frédéric Tinguely revisite ici l'intertexte des relations de voyage pour souligner, en particulier à propos de Tavernier, moins une logique d'emprunt de matériaux informationnels qu'un jeu d'échos, de prolongement et de renversement. Jean-François Castille explore les influences stylistiques afin de situer la phrase des *Lettres persanes* dans l'histoire de la prose française. Florence Magnot-Ogilvy montre le réinvestissement original par Montesquieu de métaphores conventionnelles qui saturent les relais d'opinion, pour penser les événements « économiques⁶⁸ ».

Autant de voies stimulantes pour interpréter un texte qui ne cesse de relancer l'interprétation.

67. Voir M. BOKOZKA KAHAN, « Images de femmes, regards d'hommes : les processus d'instrumentalisation de la femme dans les *Lettres persanes* », p. 87-100 ; C. DORNIER, « De quoi la dépopulation est-elle le nom dans les *Lettres persanes* ? », p. 171-188 ; F. CALAS, « Montages polyphoniques et jeux du sens dans les *Lettres persanes* de Montesquieu », p. 101-114 ; C. DORNIER, « Fiction du témoignage, témoignage de la fiction dans les *Lettres persanes* », p. 131.

68. Voir F. TINGUELY, « L'assèchement par les sources. Réflexions sur les *Lettres persanes* et la bibliothèque des voyages », p. 31-41 ; J.-F. CASTILLE, « La phrase persane », p. 59-73 ; F. MAGNOT-OGILVY, « La métaphore économique dans les *Lettres persanes* entre convention iconographique, pensée politique et scénarios imaginaires », p. 43-58.